

Montréal, le 21 mars 2013

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Vincent Regnault
Conseiller juridique principal
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Me Hélène Sicard
1255, carré Phillips
Bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2012
Dossier de la Régie : R-3809-2012 Phase 2**

Chère consœur, cher confrère,

La Régie a pris connaissance de la lettre de Me Sicard du 20 courant requérant une mise à jour, par Gaz Métro, de la pièce B-0245, Gaz Métro 18, document 10 dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie demande à Gaz Métro de déposer, au plus tard le 24 avril 2013, date du début de l'audience dans ce dossier, la mise à jour requise afin que la pièce fasse état des frais et honoraires externes engagés par Gaz Métro pour le traitement de sa demande de modification de son taux de rendement avant et après le 14 février 2013.

Veillez agréer, chère consœur, cher confère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as